

Fiche d'information Résistant

Photos

- [MOTIN-Rene-1.jpg](#)

Genre

Homme

Nom

MOTIN

Prénom

René Ernest Henri

Nom et Prénom(s)

MOTIN René Ernest Henri

Chronologie

1944

Statut

- FFI
- DIR

Réseaux

- AS - ARMEE SECRETE

Zones d'action

Isère , Maurienne

Date de naissance

01/06/1922

Commune

Sanvic

Département / Pays

76

Lieu

Sanvic - 76

MPLF

- MPLF

Mort pour la France

20/01/1945 à Kaltenkirchen (Allemagne)

Parcours dans la résistance

Né à Sanvic le 1er juin 1922, **René Ernest Henri MOTIN** alias *Marchand*, mécanicien de profession, était membre de l'AS (Armée secrète) en Maurienne (Savoie).

Monsieur Thierry Docaigue, fils des résistants Roger Docaigue et Denise née Coquin son épouse a dressé une biographie de René Motin avec ce préambule :

"On ne trouve pas non plus beaucoup de traces de ce Résistant dans les livres que j'ai pu me procurer. En effet « les combats en Maurienne » ne parlent que de la libération de la Maurienne et de la période août septembre 1944. Or René MOTIN était déjà prisonnier des nazis à cette époque et comme la guerre avait encore lieu lors de l'écriture de cet ouvrage, on comprend que personne ne se soit étendu sur sa situation. Le 10 mars 1948, Roger Docaigue signait une attestation qui figure dans les archives de la FNDIRP du Havre et dont la copie m'a été remise, par l'Institut d'Histoire Sociale de la CGT et qui m'a permis d'en savoir plus sur ce Résistant. Dans « le visage des martyrs » l'hommage à René Motin est dépourvu de photo, car l'Institut d'Histoire Sociale de la CGT malgré ses recherches n'en a pas trouvé".

Histoire de René Motin : né le 1er juin 1922 à Sanvic, René Motin, qui habitait 6 rue de l'Abbé Herval, était visé par le STO et a préféré rejoindre le maquis pour ne pas donner sa force de travail aux nazis.

Extrait de l'attestation de Roger Docaigue :

« Le 4 janvier 1944 il entre en contact avec le maquis d'Albiez le Vieux pour y servir comme volontaire. J'ai eu René Motin sous mes ordres jusqu'à sa capture par la Gestapo, survenue le 27 mai 1944 à l'hôtel Armand à Saint Jean de Maurienne. Il était porteur d'une carte d'identité au nom de Marchand, son pseudonyme. (...) Le jeune Motin qui s'était toujours distingué par un grand sang-froid, avait participé à plusieurs actions notamment :

- Sabotage de l'usine AFC, réception de parachutage, transferts d'armes. Le sabotage de l'usine AFC, dont l'objectif était de ralentir la production de l'aluminium utile à l'effort de guerre allemand. Il fallait ne pas rendre l'usine inutilisable définitivement car les ouvriers auraient été embarqués pour le STO, mais en revanche paralyser la fabrication. Il fut décidé de couper l'alimentation du courant pour que l'alumine se fige dans les cuves.

- Fin mai 44 des maquisards armés et masqués entrent dans l'usine, mettent en joue le concierge qui était réputé ne pas avoir de sympathie pour les maquis, coupent le téléphone, rassemblent les ouvriers, coupent le courant d'une cuve par série et font remplir les autres d'alumine, pendant que d'autres ferment la vanne de la conduite forcée pour arrêter les turbines. Une heure plus tard les « terroristes » repartent dans leurs montagnes. L'opération avait bien marché, la production fut ralentie ; mais pas assez. Le courant ne tomba que de 50000 à 5000 ampères, et alerté par la coupure du téléphone quand il se réveilla la nuit le directeur fit remettre tout en marche.

- La réception du parachutage de la Toussuire, tant attendue eut lieu à la fin avril.

Le message de la BBC était enfin arrivé « amusement des enfants tranquillité des parents ».

Une quinzaine de maquisards partent pour la Toussuire qui est le terrain reconnu. Les feux de balisage sont allumés, un avion largue sa cargaison assez loin du point convenu, les recherches débutent, et c'est seulement au petit matin que les containers sont découverts. Les toiles des parachutes sont pliées enterrées, le gazon enlevé par plaque est reposé pour camoufler. Le matériel est soit planqué soit transporté aussitôt, et enfin les maquisards peuvent essayer et s'entraîner avec leur nouveau matériel...puis se lancer dans des actions armées comme la paralysie d'usine en attendant l'ordre d'engager la bataille libératrice.

Les deux pistolets Remington avec lesquels René Motin et René Mosser furent arrêtés par la suite provenaient de ce parachutage.

Le transport de l'armement reçu n'était pas un travail de tout repos, les maquis étaient disséminés le long de la vallée de la Maurienne et les troupes nazies effectuaient d'incessants contrôles et barrages mobiles ou fixes, scrutant particulièrement les transports en commun, cars ou trains qui pouvaient receler des individus qui n'avaient pas envie de « kollaborer », et même souvent avaient plutôt envie de leur nuire. Donc ce n'était pas tout d'avoir réussi à recevoir du matériel encore fallait-il le répartir.

Début mai eut lieu un convoi d'armes extrêmement dangereux par la traversée de St Jean de Maurienne... Charles Carraz dans son livre « La Résistance dans le village, Montricher 1940 1945 » décrit avec précision les conditions d'un transport d'armes dans le secteur, et là on comprend mieux qu'il valait mieux avoir l'étoffe d'un héros.

De plus le manque d'armes dans les maquis rendait les partages difficiles pour ceux qui les cédaient et pour ceux qui les recevaient, au point que dans « Totor chez les FTP » l'abbé More, chef du maquis de Beaune, au dessus de Saint Michel de Maurienne parle de négociations « écoeurantes ».

René MOTIN fut arrêté en mission le 27 mai 1944 selon les circonstances décrites par Roger Docaïne :

" Il (René) accompagnait alors mon adjoint au camp d'Albiez, le lieutenant FFI René Moser et a été capturé avec cet officier. ...descendus à Saint Jean de Maurienne dans le but d'atteindre un des membres de la Gestapo qui préparait une attaque contre le maquis....Le lieutenant Moser et le jeune Motin étaient armés de pistolets Remington... L'arrestation de ces deux résistants n'a fourni à la Gestapo aucun renseignement supplémentaire, car ils ont su ne pas parler malgré les sévices.

Après avoir été emprisonnés à St Jean de Maurienne et à Chambéry, ils ont été déportés à Neuengamme. » (Attestation de Roger Docaïne) .

Sur la déportation de René MOTIN, arrêté le 27 mai 1944 emprisonné à Saint Jean de Maurienne puis à Chambéry, on sait qu'il fit partie du convoi de 1247 personnes le 15 juillet 1944, parti de Compiègne Royallieu qui arrivera le 18 juillet au KL Neuengamme, où il reçut le matricule 36935. La rapidité de son transfert n'est certainement pas sans rapport avec le besoin de main d'oeuvre du Reich et le débarquement du six juin 1944 en Normandie.

Il est affecté au kommando de Kaltenkirchen en Allemagne, à 25 km au nord de Hambourg, créé en août 1944 sur une base aérienne de la Luftwaffe.

Le camp de Kaltenkirchen était une annexe du camp principal de Neuengamme en Allemagne et y ont travaillé jusqu'à 800 prisonniers à la prolongation d'une piste d'aviation pour des nouveaux avions de guerre du Reich qui avaient besoin de plus de distance pour s'élancer. Le terrassement de cet espace fut imposé dans des conditions inhumaines à des déportés qui y laissèrent leur vie. En particulier il y eut dans les périodes de grands froids une mortalité supplémentaire car les nazis utilisaient aussi cette main d'oeuvre gratuite pour des travaux de déneigement des pistes.

Son camarade René Moser qui est revenu de ce camp et a eu la chance de ne pas être sur un des bateaux bombardés par l'aviation alliée qui ignorait qu'ils transportaient des déportés, est décédé un an plus tard des suites des privations endurées, pensant que René Motin était mort dans le naufrage d'un de ces bateaux, il en fit part à Roger Docaïne lorsqu'il lui rendit une visite à Nice, après sa libération et son retour, et c'est ce qui explique que ce dernier en est aussi resté persuadé jusqu'à son décès.

L'ancien Maire du Havre André Duroméa a fait une description épouvantable des conditions de survie dans cet enfer cauchemardesque dans les pages 117 à 178 de son livre « la Résistance, la Déportation... Le Havre ».

En réalité, René MOTIN était décédé le 20 janvier 1945 à Kalternkirchen.

Son décès a été transcrit au Havre le 5 février 1948.

Il a été inhumé au Cimetière Nord : Division 04 Rang L Emplacement 14

Il a été homologué FFI et DIR.

Distinction : Médaille de la Résistance française à titre posthume (1956).

Mémoire : son nom est inscrit sur le Monument Résistance et déportation du Havre - Rue René Motin au Havre.

Fiche d'information Résistant

Notice rédigée selon le récit de Thierry Docaigne "Six Havrais au maquis dans les Alpes", confié à la Délégation de la France Libre du Havre en 2017.

Nota : il existe une fiche du musée de la Résistance en ligne au nom de René Le Doare alias René Motin, qui semble opérer une confusion entre deux personnes.

Musée de la résistance en ligne (museedelaresistanceenligne.org)

Documents annexés : Col. Arolsen archives - rue René Motin (F. Tocqueville) - Sépulture de René Motin au Cimetière Nord (James Wisner) - acte d'état-civil (S. Baudouin)

Dictionnaire des Victimes du nazisme en Normandie

Décorations

- Médaille de la résistance

SHD Vincennes

GR 16 P 433019

SHD Caen

AC 21 P 105674

Archives du collectif

Les Visages des martyrs, IHS 76 -UL CGT Le Havre 2015 (P. Lebas)

Archives municipales

Cote QUA050 (Au fil du temps Frileuse-Aplemont, 2001)

Biographie 1

Six Havrais au Maquis dans les Alpes (Thierry Docaigne)

Photothèque / Documents annexes

- [MOTIN-RENE-RESISTANTS-DEPORTES-Nu00b00-2.jpg](#)
- [MOTIN-rene.jpg](#)
- [MOTIN-Rene-3-2.jpg](#)
- [acte.jpg](#)

Crédit Photo

© Arolsen archives

Mise à jour

14/01/2024